



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 3 juin 2020

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

**Préavis N° 01-2020 Adoption du plan d'affectation « Prieuré - Villa romaine »
et de son règlement**

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 03-2020 du 11 mars 2020,

vu l'information de M. Gil Reichen, syndic, du retrait du préavis par la Municipalité,

prend acte du retrait du préavis 01-2020 par la Municipalité.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 22 juin 2020